

## Frère Roger de Taizé, un politique pour aujourd'hui ?

### Dossier central

Quelle stratégie de sécurité pour l'Europe ?

Le mur de Berlin n'était pas encore tombé et peu de gens connaissaient l'ampleur des contacts entretenus par frère Roger et la communauté de Taizé dans les pays de l'Est. Pourtant, le 4 mai 1989 à Aix-la-Chapelle, le jury du Prix Charlemagne - qui avait distingué jusque-là des personnalités du monde politique ou diplomatique engagées pour l'unification européenne (Churchill, Monnet, Kissinger, Mitterrand et Kohl; depuis lors, Jean-Paul II était distingué en 2004 et le pape François en 2016) - attribue sa récompense à frère Roger en faisant une lecture politique de son influence et de son action: « *L'équilibre recherché à Taizé entre les confessions peut être un modèle pour mettre fin aux tensions et créer la coexistence pacifique dans toute l'Europe, non seulement au plan religieux mais aussi politique.* » Taizé, un modèle politique? Telle n'était sûrement pas la vision de frère Roger qui préférait le langage de l'Évangile, où les chrétiens sont invités à vivre comme des *ferments* pour travailler la pâte.

#### L'attention aux plus fragiles

Le fondateur de Taizé s'est toujours intéressé à la politique au sens large du terme. On peut retrouver en lui l'héritier d'un grand-père pasteur dont il ne parlait jamais. Correspondant du *Moniteur des syndicats ouvriers de France*, *Journal républicain socialiste*, cet homme d'Église attentif aux questions de justice sociale était pacifiste. Frère Roger porte attention à toute forme de souffrance, de conflit ou de division. Poussé par une nécessité intérieure, sans baisser les bras face à des situations d'une extrême complexité, il exhorte: « *Il faut faire quelque chose!* », convaincu qu'« avec presque rien », un petit nombre de personnes peuvent infléchir le cours de l'histoire: « *Par eux se renversent certains déterminismes de brutalité et de haine. Ils rétablissent une harmonie avec le Christ!* »

#### Faire quelque chose

En 1956 - il y a alors des frères sous les drapeaux et une fraternité à Alger -, il envoie à Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*, une lettre pour transmettre le S.O.S. des consciences inquiètes de soldats envoyés en Algérie et obligés de « *tirer des rafales sur tout ce qui bouge, sans chercher à comprendre* ». Impossible de mesurer l'impact d'une telle alerte publiée sous le titre: « *La conscience chrétienne et le drame de l'Afrique du Nord*<sup>2</sup> ». Mais frère Roger n'était pas un homme naïf ou plein d'illusions. Pour lui, il y avait urgence au moins à se faire porte-parole.

Et de regretter l'attitude de certaines Églises: « *Aujourd'hui comme hier, par notre refus de prendre des risques, par nos silences, nous pouvons soutenir, le sachant ou sans le savoir, des régimes politiques*<sup>3</sup>. »

#### Des ferments de réconciliation

On le voit stimulé par le courage d'évêques comme Mgr Larraín au Chili ou Dom Helder Camara au Brésil, qui, au nom de l'Évangile, prennent des risques pour la justice. Les analyses sociopolitiques latino-américaines soulignant l'interdépendance entre pays et continents conduisent ce tempérament constructif à chercher les formes concrètes d'une solidarité fondée sur une relation personnelle avec le Christ. Confronté à des jeunes très politisés, en 1969, il ose en envoyer vivre une simple présence dans des lieux d'affrontement, au Biafra et au Moyen-Orient, sans prendre parti, « *comme un trait d'union* ». Sans solution, pour écouter et témoigner. Il propose la voie pascale d'une « *violence des pacifiques* », celle d'une confiance indéfectible dans le demain des hommes, se rappelant peut-être, qu'adolescent, en pleine crise spirituelle, lui-même professait généreusement des « *vues politiques qui [étaient] à part un point ou deux, analogues au communisme*<sup>4</sup> ». Cet idéal de jeune intellectuel était cependant la première étape de son engagement en vue de la « *construction de la famille humaine* ».

#### Rendre la terre habitable par tous

Ayant progressivement élargi ses horizons, de sa Suisse natale à la France humiliée de 1940, de l'Europe à l'Amérique et à tous les continents, il se défie de la politique de parti, craignant tout ce qui oppose les gens entre eux. À temps et à contretemps, il encourage les jeunes à chercher « *la paix du cœur* » et à imaginer des moyens alternatifs pour « *rendre la terre habitable par tous* » avec pour tout programme, le réalisme d'une foi agissante et une référence au pape Jean XXIII annonçant l'esprit œcuménique du concile: « *Nous ne ferons pas un procès historique. Nous ne chercherons pas qui a eu tort et qui a eu raison. Nous dirons seulement: « Réconcilions-nous! »* »

En période pré-électorale, à bon citoyen du monde, salut !

Sabine LAPLANE  
membre de Justice et paix  
auteure de la biographie

Frère Roger, Avec presque rien, Cerf, 2015

<sup>1</sup> Violence des pacifiques, Presses de Taizé, 1969, p. 56.

<sup>2</sup> Le Monde du 4 février 1956.

<sup>3</sup> Lutte et contemplation, Presses de Taizé, 1972, p. 87.

<sup>4</sup> Lettre de Roger Schutz à André Gide, 8 mai 1933, citée par S. SCATENA, Taizé, Le origini della comunità e l'attesa del concilio, LIT 2011, p. 24.

## Quelle stratégie de sécurité pour l'Europe ?

### **Contribution des évêques européens à la stratégie globale de l'Union européenne pour la politique extérieure et de sécurité commune.**

L'Union européenne (UE) est, depuis l'origine, un projet de paix et de réconciliation entre des nations qui s'étaient longtemps combattues et, au premier chef, entre la France et l'Allemagne. Cette démarche a été couronnée de succès puisqu'un conflit entre les pays membres de l'Union est devenu aujourd'hui proprement impensable. L'UE porte donc en elle des ferments de paix qu'elle doit cependant toujours entretenir et faire fructifier tant en son sein qu'au dehors. En se dotant en 1992 d'une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) dans le cadre du traité de Maastricht, les États membres de l'Union ont entendu projeter vers l'extérieur de manière organisée et systématique leur expérience de paix et de coopération. Par la suite, le traité de Lisbonne (2009) a précisé que la PESC a notamment pour objectifs de :

- sauvegarder les valeurs de l'Union, ses intérêts fondamentaux, sa sécurité, son indépendance et son intégrité;
- consolider et soutenir la démocratie, les droits de l'homme et les principes du droit international;
- préserver la paix, prévenir les conflits et renforcer la sécurité internationale;
- soutenir le développement durable dans le but essentiel d'éradiquer la pauvreté;
- promouvoir à l'échelle mondiale une coopération multilatérale renforcée et une bonne gouvernance mondiale.

Pour orienter cette politique extérieure, l'Union a adopté, dès décembre 2003, une stratégie européenne de sécurité qui mettait en évidence cinq menaces principales: le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les conflits régionaux, les États en déliquescence et la criminalité organisée. En réponse, la stratégie européenne de sécurité

préconisait un engagement préventif avant le déclenchement des crises et conflits. Construire la sécurité dans le voisinage de l'UE devenait une priorité, tout comme le renforcement de l'ordre international fondé sur la règle de droit.

L'évolution de l'environnement stratégique de l'Union a nécessité une actualisation de ce document (usage de la force par la Russie en Ukraine en violation du droit international, extension des crises dans le pourtour méditerranéen, aggravation de la menace terroriste et tensions nouvelles en Asie). La Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'Union s'est donc vu confier dans cette perspective la charge d'établir une « stratégie globale pour la PESC ». La préparation de ce document a donné lieu à une large consultation des institutions européennes, des États membres et des différentes organisations impliquées dans le débat public sur l'avenir de la construction européenne. C'est dans ce cadre que la conférence des évêques de la Communauté européenne (COMECE) a établi, à l'intention des institutions de l'UE, un rapport intitulé « Promouvoir la paix dans le monde, vocation de l'Europe ». Un représentant de Justice et Paix France a participé à la préparation de ce rapport au sein du groupe de travail des commissions Justice et Paix d'Europe qui joue également le rôle de commission de la COMECE sur les relations extérieures de l'UE.

À la veille de la campagne électorale française, il est intéressant de prendre connaissance des principales recommandations de ce rapport :

- renforcer les capacités d'alerte précoce de l'UE et développer les initiatives et mesures destinées à instaurer ou rétablir la confiance;
- mieux s'appuyer sur l'instrument politique des partenariats stratégiques et promouvoir la coopération avec les Nations unies et les organisations régionales;
- mieux utiliser l'instrument de la

médiation en coopération avec tous les acteurs clefs de la région concernée, en tenant dûment compte des intérêts des populations;

- au terme d'un conflit, soutenir la reconstruction d'un État efficace et la création de conditions de vie justes, mettre en cause la responsabilité des auteurs de violations des droits humains et surtout révéler la vérité sur les abus commis, et venir en aide aux victimes;
- utiliser de manière cohérente tous les instruments internationaux de protection des droits de l'Homme;
- dans chaque partenariat bilatéral ou multilatéral de l'UE, intégrer le droit universel à la liberté religieuse;
- en matière de migration, créer de nouvelles formes de partenariat avec les pays hôtes, dans le plein respect des obligations internationales relatives aux droits de l'Homme et garantir la protection des réfugiés et déplacés;
- dans la lutte contre le terrorisme fondamentaliste, combiner les mesures de prévention urgentes et à plus long terme, notamment en contribuant à un règlement pacifique des conflits et en luttant contre la radicalisation;
- soutenir les initiatives en vue d'un développement durable, tout en respectant la dignité de chaque être humain, la diversité culturelle et les valeurs ancrées dans les sociétés des pays tiers; promouvoir les pratiques agricoles à petite échelle pour lutter contre la famine; tenir l'engagement de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement (dont 0,2 % en faveur des pays les plus pauvres);
- fournir aux régions en crise une aide humanitaire reposant sur les principes humanitaires fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance;
- promouvoir des relations commerciales justes et équitables avec les pays tiers en garantissant un traitement spécial et différencié des pays en développement;

- promouvoir, tant au niveau européen que mondial, l'adoption de règles contraignantes sur les activités des multinationales, ainsi que la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales;
- respecter les engagements pris pour réduire les émissions de gaz à effets de serre;
- assurer, tant au niveau européen qu'international, une meilleure gestion des ressources énergétiques et réglementer leur extraction et leur commerce; progresser dans la construction d'une union européenne de l'énergie;
- développer une stratégie de désarmement général, y compris de désarmement nucléaire et convertir progressivement les industries militaires en capacités civiles; réduire les arsenaux militaires sous un contrôle international strict et efficace, compte dûment tenu de la situation mondiale en matière de sécurité; contribuer à la mise en œuvre rigoureuse, transparente et non discriminatoire des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et autres mesures de désarmement nucléaire; relancer le traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE);
- veiller à l'universalisation du

traité sur le commerce des armes; renforcer les instruments européens de contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires, notamment en accroissant leur transparence et en intensifiant les efforts de prévention des flux illicites d'armes légères et de petit calibre;

- définir une position commune de l'UE concernant la recherche et la technologie dans le domaine de la défense; pallier les vulnérabilités face notamment aux attaques informatiques; appuyer les efforts en vue d'un accord international sur l'usage de drones armés; travailler à une interdiction à l'échelle internationale des armes autonomes létales;
- prendre en considération le rôle des Églises et des communautés religieuses dans la prévention des conflits, la lutte contre la radicalisation et la gestion des situations de sortie de conflit; renforcer le dialogue entre l'Union européenne et les Églises et communautés religieuses conformément aux dispositions des traités;
- favoriser une réforme globale du système des Nations unies, y compris

le Conseil de sécurité.

Si l'on compare la stratégie établie par la Haute Représentante et le document de la COMECE, on constate une convergence sur des points importants, comme le soutien des efforts internationaux en faveur du développement durable, la priorité donnée à la lutte contre la pauvreté et à la défense des droits humains, l'attachement au droit international et au rôle central des Nations unies, l'importance de la prévention des conflits et de leur dimension civile ou encore le rôle essentiel du dialogue des religions.

Néanmoins la stratégie de l'UE insiste, contrairement aux recommandations de la COMECE, sur la dimension proprement militaire de la sécurité: elle recommande ainsi le relèvement des budgets militaires et manifeste peu d'intérêt pour le désarmement. Le débat stratégique sur la sécurité européenne n'est donc pas clos et d'autres options devront toujours être défendues: en particulier celles consistant à faire prévaloir le dialogue politique et la négociation sur le seul rapport des forces militaires.

*Michel Drain  
membre de Justice et Paix*

### Conseil sur les approches chrétiennes de la défense et du désarmement

Le Conseil sur les approches chrétiennes de la défense et du désarmement (Council on Christian approaches to Defense and Disarmament: CCADD) rassemble des fonctionnaires civils, des militaires, des experts et des théologiens catholiques et protestants. Il est né en 1963 à l'initiative d'un groupe de personnalités britanniques, majoritairement anglicanes, qui proposaient de porter un regard éthique et plus spécifiquement chrétien sur les questions stratégiques. Le CCADD se réunit une fois par an dans le cadre d'une conférence annuelle organisée par un des pays participants.

Les pays représentés au CCADD appartenaient tous à l'origine à

l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord, les participants britanniques, allemands, néerlandais et américains y étant les plus nombreux. Après la fin de la guerre froide, des représentants d'Europe centrale et orientale ont été régulièrement invités aux conférences annuelles.

Après Paris (2014) et Baltimore (2015), c'est Bratislava qui, cette année, a accueilli le CCADD. 34 personnes représentant 12 pays ont participé à cette conférence dont le thème était « Les frontières de la peur: dilemmes moraux, politiques et de sécurité au cœur de la tempête ».

Les discussions ont porté sur l'afflux des migrants et de réfugiés en Europe, les menaces terroristes, les crises syrienne et ukrainienne, le sommet de Varsovie de l'OTAN, les défis de la cyber sécurité et l'avenir de l'Union européenne après la décision

britannique de s'en retirer.

Pour l'essentiel, les participants ont cherché à identifier les causes des crises sécuritaires et proposé d'y apporter une réponse politique, une intervention armée occidentale au-delà des engagements actuels leur paraissant inadaptée et génératrice de risques supplémentaires. En ce qui concerne le terrorisme islamiste, la majorité des participants a considéré qu'il était favorisé par la situation de marginalisation et d'exclusion où se trouvent trop souvent les minorités musulmanes en Europe. Enfin, s'agissant des rapports entre les Occidentaux et la Russie, la plupart des participants ont proposé une stratégie alliant fermeté, y compris sous la forme de nouveaux déploiements militaires, et offre de dialogue.

*MD*

### La joie de l'amour du pape François, une nouvelle édition annotée

*Accompagner, discerner et intégrer la fragilité*, tel est le titre du huitième chapitre de l'exhortation du pape François sur la famille, *Amoris laetitia*. Titre programmatique qui nous engage à titre personnel comme institutionnel, et beaucoup s'interrogent sur la façon de faire. Mais plutôt que chercher des recettes, il faut d'abord savourer cet important document magistériel, accepter d'entrer pas à pas dans sa dynamique.

Tout en rappelant l'importance des familles pour notre monde, *Dieu a confié à la famille le projet de rendre le monde domestique pour que tous puissent sentir chaque homme comme frère (AL 183)*, le texte invite à sortir d'un discours abstrait et excessivement idéaliste. Il fait appel à la réalité concrète des familles dans leurs complexités et fragilités. Échappant à une logique de permis/défendu, il souligne la dimension itinérante de toute vie familiale et conjugale.

Pour aider à la lecture, le Service national Famille et Société de la CEF et la faculté de théologie du Centre Sèvres en proposent une édition annotée (Éditions Lessius/Fidélité, 374 pages, 13 euros). La démarche met en valeur le texte même de l'exhortation. Le premier enjeu est en effet que *La joie de l'amour* soit lu par le plus grand nombre. Le second enjeu est qu'il soit compris, et pour cela, chaque chapitre est présenté et expliqué, les expressions sont décryptées. Un troisième enjeu est la mise en route des lecteurs : des témoignages et des questions y aideront.

**Oranne de Mautort**  
directrice adjointe, Service national  
Famille et Société  
Conférence des évêques de France

### Nouveau dicastère pour la promotion du développement humain intégral

Le pape François a décidé le 17 août 2016 la création de ce dicastère qui, au 1er janvier 2017, regroupera les anciens Conseils Justice et Paix, migrants, santé et Cor Unum (charité).

Ses compétences couvriront de nombreux domaines : « *Justice et paix, soin à porter à la création, attention à l'humanité souffrante, dont les nécessiteux, les malades, les exclus, ceux qui ont quitté leurs pays et n'en ont plus, les marginalisés, les victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles, les prisonniers, les chômeurs, les victimes des formes modernes d'esclavage et de torture et ceux dont la dignité est menacée* ».

Le dicastère promouvra la doctrine sociale de l'Église, soutiendra les institutions catholiques actives dans son champ de compétences, entretiendra des relations avec la société civile, les gouvernements et des institutions internationales.

Une section relative aux migrations et trois commissions seront créées : Charité, Écologie, Personnels de santé. Le dicastère sera en lien avec *Caritas Internationalis*.

### Newsletter Finances et Éthique

Justice et Paix poursuit la publication mensuelle de la *Newsletter Finances et Éthique*. En septembre, le cinquième numéro a été posté sur le site internet. Il traite des agences de notation : *Quelle note pour les agences de notation ?*

Il fait suite à *Argent. Ce que dit la Bible ? L'enfer des paradis fiscaux ; Enseignement social de l'Église et Finances ; Banques : la mauvaise réputation*. En octobre sera publié *Finances : la question de confiance*.

Chaque Newsletter peut se lire et se travailler seul ou en équipe, indépendamment des autres.

<http://justice-paix.cef.fr/spip.php?rubrique20>

### Élisabeth Bourrel

*Ancienne membre de Justice et Paix, elle vient de décéder d'un cancer foudroyant.*

Son appétit pour l'associatif, sa rigueur, ses compétences, son sens politique ont été appréciés bien au-delà du guidisme : elle y a été commissaire générale adjointe et commissaire internationale des Guides de France.

Élisabeth a été présidente du 1er inter-collectif des ONG de développement, du Comité jeunesse à l'UNESCO, d'Asfodevh (Association pour la formation et le développement humain). Elle a été membre de la Commission Justice et Paix, du CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) – du FONJEP (Fonds Jeunesse et Éducation Populaire) et de nombreux Conseils d'Administration, tels ceux de COGEDEP (Association de Cogestion pour les Déplacements à but Éducatif des Jeunes), du Conseil National de la Vie Associative au nom de la Croix-Rouge française où elle a travaillé durant 15 ans.

Citons particulièrement son action durant 25 ans à la FONDA, laboratoire d'idées du monde associatif ; au titre de vice-présidente pendant 10 ans, Élisabeth a siégé au Conseil de gestion du Fonds de Développement de la vie associative, fonds cogéré, où elle a eu un rôle important et une efficacité sans faille ; elle fut un véritable sage au milieu de tous les représentants associatifs, défendant toujours les valeurs de solidarité, nous indique Anne David, de la Fonda, qui l'a aussi accompagnée durant ces dernières semaines. N'oublions pas non plus l'engagement d'Élisabeth au sein de l'Office franco-allemand.

L'associatif, disait-elle, est capable de faire exister l'utopie, vous appelle constamment à vous dépasser. C'est aussi une éducation à la démocratie à laquelle elle tenait tant.

**Françoise Parmentier**  
ancienne vice-présidente déléguée des  
Scouts et Guides de France



Justice & Paix  
est un service de la  
Conférence Épiscopale.

**Président** : Mgr Yves Boivineau

**Membres** : S. Bukhari de Pontual - A. Castagnos-Sen - L. Champagne - J. Chaudouet - B-M Duffé - L. d'Ersu - M. Drain - P. Dufour - B. Guillou - N. Haddad - P. Hénault - J. Hocquet - S. Laplane - J.C. Lavigne - J.-B. Marie - M. de Montalembert - D. Quinio - C. Renouard - A. Talbot - D. Verger - D. Viénot

**Secrétaire général** : Denis Viénot

**Secrétariat** : Jacqueline Madinier, assistante.

**Directeur de la publication** : Denis Viénot

58 avenue de Breteuil, 75 007 Paris

Tél. : 01 72 36 69 05 - Fax : 01 73 72 97 03

E-mail : justice.paix@cef.fr

<http://www.justice-paix.cef.fr> - <https://twitter.com/JusticePaixFr>

La lettre de Justice & Paix paraît 11 fois par an.

### Elargir l'audience de Justice et Paix ?

Lecteur de *La Lettre de Justice et Paix*, vous pouvez penser que l'une ou l'autre personne de vos connaissances, relation personnelle ou professionnelle, peut être intéressée par sa lecture. N'hésitez pas à nous communiquer son adresse courrier ou e-mail. Informez-la. Selon vos indications, nous lui adresserons la Lettre en version papier ou électronique. Ainsi vous contribuerez à la circulation des idées qui vous intéressent et à une promotion de la justice et de la paix.

### ABONNEMENT

-16 euros par an (11 numéros)  
- de soutien : 17 à 25 euros.

### DONS

..... euros

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Commune : .....

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Justice & Paix.

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : octobre 2016